

Bruxelles, le 8 octobre 2025
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2025/0322 (COD)**

**13733/25
ADD 1**

**POLCOM 295
COMER 134
COLAC 157
AGRI 477
CODEC 1487**

PROPOSITION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	8 octobre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2025) 639 annex
Objet:	ANNEXES de la Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL portant mise en œuvre de la clause de sauvegarde bilatérale prévue par l'accord de partenariat UE-Mercosur et l'accord intérimaire UE-Mercosur sur le commerce pour les produits agricoles

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 639 annex.

p.j.: COM(2025) 639 annex



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 8.10.2025
COM(2025) 639 final

ANNEX

ANNEXES

de la

Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
portant mise en œuvre de la clause de sauvegarde bilatérale prévue par l'accord de
partenariat UE-Mercosur et l'accord intérimaire UE-Mercosur sur le commerce pour
les produits agricoles

ANNEXE

PRODUITS SENSIBLES

Produits suivants soumis à des contingents tarifaires de l'Union européenne conformément à la section B de l'annexe relative à la liste de démantèlement tarifaire de l'accord:

1. Viande bovine fraîche
2. Viandes d'animaux de l'espèce bovine de haute qualité, fraîches, réfrigérées ou congelées
3. Viande bovine congelée, y compris celle destinée à la transformation
4. Viande porcine fraîche et réfrigérée, congelée et préparée
5. Viande de volaille désossée, y compris les préparations de volailles
6. Viande de volaille non désossée
7. Poudres de lait
8. Fromage
9. Préparations pour nourrissons
10. Maïs et sorgho
11. Riz
12. Sucre à des fins de raffinage
13. Autres sucres
14. Œufs
15. Ovalbumines
16. Miel
17. Rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de cannes à sucre
18. Maïs doux
19. Amidon de maïs et fécule de manioc
20. Dérivés de l'amidon
21. Éthanol
22. Ail
23. Biodiesel